

SESSION 2023

CAPLP ET CAFEP
Concours externe
Troisième concours

Section
ÉCONOMIE ET GESTION
Option
TRANSPORT LOGISTIQUE

Épreuve écrite disciplinaire

L'épreuve porte sur les sciences de gestion, le management, le droit et l'économie.

L'épreuve consiste à analyser une ou plusieurs situations organisationnelles et à proposer des solutions en mobilisant les sciences de gestion ainsi que les prolongements relevant du management des organisations, du droit et de l'économie.

Le sujet de l'épreuve est spécifique à l'option choisie.

Durée : 5 heures

L'usage de la calculatrice est autorisé dans les conditions relevant de la circulaire du 17 juin 2021 BOEN du 29 juillet 2021.

L'usage de tout ouvrage de référence, de tout dictionnaire et de tout autre matériel électronique est rigoureusement interdit.

Il appartient au candidat de vérifier qu'il a reçu un sujet complet et correspondant à l'épreuve à laquelle il se présente.

Si vous repérez ce qui vous semble être une erreur d'énoncé, vous devez le signaler très lisiblement sur votre copie, en proposer la correction et poursuivre l'épreuve en conséquence. De même, si cela vous conduit à formuler une ou plusieurs hypothèses, vous devez la (ou les) mentionner explicitement.

NB : Conformément au principe d'anonymat, votre copie ne doit comporter aucun signe distinctif, tel que nom, signature, origine, etc. Si le travail qui vous est demandé consiste notamment en la rédaction d'un projet ou d'une note, vous devrez impérativement vous abstenir de la signer ou de l'identifier. Le fait de rendre une copie blanche est éliminatoire.

Tournez la page S.V.P.

Château La beauté

La **SCEA BEAUTE ET FILS**, de son nom commercial, château La Beauté est une propriété familiale depuis 1855. Le château se situe au sud de Bordeaux, sur la rive gauche de la Garonne. Depuis un an, M. SENEPAUD, propriétaire historique, a transmis la direction de l'exploitation à son fils qui souhaite apporter de nouvelles évolutions au château.

Le château La Beauté pratique une culture raisonnée. Les vendanges sont faites à la main, par tris successifs. Toujours placé sous le signe d'une grande qualité, le château La Beauté est classé parmi les meilleurs crus ayant contribué à acquérir et à conserver le renom du vin de Sauternes. Les vins proposés sont de qualité haut de gamme pour une clientèle exigeante. Le château est certifié ISO 9001 et a commencé le processus de certification ISO 14001.

La gestion des ressources humaines :

Le personnel d'encadrement et technique est présent à l'année sur le domaine et bénéficie d'une solide expérience professionnelle essentiellement due à sa pérennité dans le Château.

Le Château La Beauté est très sensible à l'inclusion et au développement personnel et professionnel de tous. C'est pourquoi, depuis 5 ans, le Château est en partenariat avec l'ESAT (établissement ou service d'aide par le travail) de Langon (33). Ceci permet l'inclusion aux périodes d'affluence (mise en bouteille, palettisation et étiquetage) de 8 personnes en situation de handicap.

L'évolution du domaine La Beauté :

Le nouveau directeur souhaite apporter une nouvelle dimension au Château. Depuis 2 ans, le domaine constate une croissance importante de ses ventes via son site internet en B to C qui a été mis en place lors de la période COVID 19. Afin de renforcer sa situation sur le marché du vin, ce dernier vient de s'associer avec un grand domaine viticole de Bourgogne le Domaine de Beaune (21). Les deux domaines souhaitent associer leurs réputations et leurs compétences pour maintenir leur présence sur le marché du vin à l'export principalement.

Les perspectives de croissance vers le Royaume-Uni, les États-Unis et la Chine sont importantes. Actuellement, le château La Beauté fait appel à deux intermédiaires.

- Un négociant en vin situé aux États-Unis pour les exportations vers l'Amérique du Nord. Les ventes se réalisent CPT New-York ;
- Un négociant situé au Royaume Uni pour le reste du monde. Les ventes se font alors EXW Château La Beauté.

Le personnel logistique du château dédié à l'expédition a en charge la préparation des palettes. Pour les ventes à destination de l'Amérique du Nord, il se charge, en plus, d'organiser le préacheminement et le transport principal. Il effectue également les formalités de douane export. Les évolutions récentes du contexte économique, des réglementations douanières, et de la stratégie du château ne permettent plus de conserver cette organisation.

De plus, face à la multiplication de la typologie des flux et à la complexification des procédures, le nouveau gérant en accord avec son nouvel associé a décidé de revoir entièrement l'organisation logistique afin de se recentrer sur son cœur de métier : le vin. Pour ce faire, ils ont fait appel au service d'un œnologue pour permettre aux deux domaines de maîtriser leurs vins de la production jusqu'à la vente. Ce nouveau gérant pense également proposer des prestations touristiques au château.

En vous appuyant sur vos compétences juridiques, managériales et économiques, ainsi que sur votre spécialité transport et logistique vous êtes sollicité(e) pour accompagner le responsable logistique et apporter votre expertise afin d'analyser la thématique suivante :

L'externalisation comme stratégie supply chain gagnante

Pour conduire votre réflexion, vous vous appuyez sur les deux dossiers suivants.

DOSSIER 1 - L'ANALYSE DE L'ORGANISATION, DU MARCHÉ ET LES PERSPECTIVES.

L'évolution et la pérennisation de l'entreprise est au cœur de la stratégie des associés. Ces derniers ont besoin d'identifier si un processus d'externalisation peut s'envisager et pour quelle(s) activité(s). Afin de les aider dans leur réflexion, vous préparez votre prochain rendez-vous avec l'équipe de direction. Vous aborderez les axes suivants.

- Axe 1 : Analyser le marché économique du vin.
- Axe 2 : Caractériser la position stratégique du Château La Beauté par rapport à l'évolution du marché du vin.
- Axe 3 : Identifier les conséquences de l'intégration de la digitalisation dans la supply chain.

DOSSIER 2 - L'EXTERNALISATION AU CŒUR DU CHATEAU LA BEAUTE

La nouvelle direction du château La beauté associée à la direction du Domaine de Beaune a validé l'externalisation de deux services : la logistique, le transport export.

Vous avez participé à la présentation de ce projet. Pour faciliter ce transfert, un groupe de travail a été créé auquel vous êtes associé, associée. Vous avez en charge la préparation du dossier de sous-traitance. Vous devez préparer des éléments d'analyse pour le prochain comité de pilotage.

- Axe 1 : Déterminer les éléments essentiels du cahier des charges logistiques à destination du futur prestataire

Vous avez contacté plusieurs prestataires. Vous venez de recevoir une première offre.

- Axe 2 : Mesurer, analyser et comparer la proposition de GEODIS avec la situation actuelle.
- Axe 3 : Identifier et analyser les effets juridiques et managériaux de cette proposition d'externalisation

Au regard de la problématique initiale et en vous appuyant sur votre analyse :

- Rédigez une conclusion à l'intention de l'équipe de direction du château LA BEAUTÉ sur la stratégie de l'externalisation.

INFORMATION AUX CANDIDATS

Vous trouverez ci-après les codes nécessaires vous permettant de compléter les rubriques figurant en en-tête de votre copie. Ces codes doivent être reportés sur chacune des copies que vous remettrez.

CAPLP EXTERNE – ÉCONOMIE GESTION

Option

Transport logistique

► Concours externe du CAPLP de l'enseignement public :

| Concours | Section/option | Epreuve | Matière |
|----------|----------------|---------|---------|
| EFE | 8038J | 101 | 9311 |

► Troisième Concours externe du CAPLP de l'enseignement public :

| Concours | Section/option | Epreuve | Matière |
|----------|----------------|---------|---------|
| EFV | 8038J | 101 | 9311 |

► Concours externe du CAFEP/CAPLP de l'enseignement privé :

| Concours | Section/option | Epreuve | Matière |
|----------|----------------|---------|---------|
| EFF | 8038J | 101 | 9311 |

BASE DOCUMENTAIRE

Annexe 1-: Tableau de bord du marché du vin

Annexe 2 - Résultat du Wine Trade Monitor

Annexe 3 - Les chiffres clés de la filière vin

Annexe 4 - États-Unis : Quel impact la crise économique aura-t-elle sur la consommation d'alcool

Annexe 5 - Caractéristiques des marchandises à stocker

Annexe 6 - Caractéristiques des emballages d'expédition EUREKA LOGISTIQUE

Annexe 7 - État des ventes réalisées à l'export

Annexe 8 – Premier baromètre des usages numériques de la filière vitivinicole

Annexe 9 - Organigramme hiérarchique Château La Beauté et fils

Annexe 10 - Cour de cassation, civile, Chambre sociale, 17 avril 2019 – extrait

Annexe 11 - Article L1224-1

Annexe 12 - Grille tarifaire transport routier utilisée par le service transport

Annexe 13 - Grille tarifaire aérienne utilisée par le service transport

Annexe 14 - Grille tarifaire maritime utilisée par le service transport

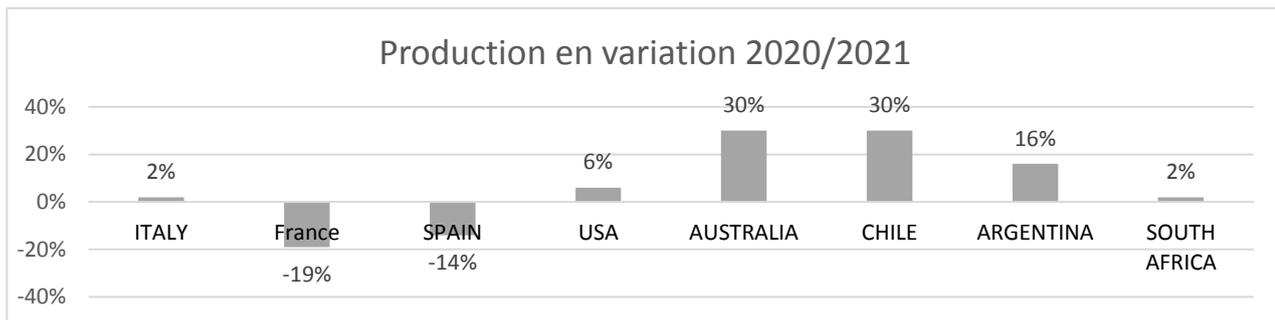
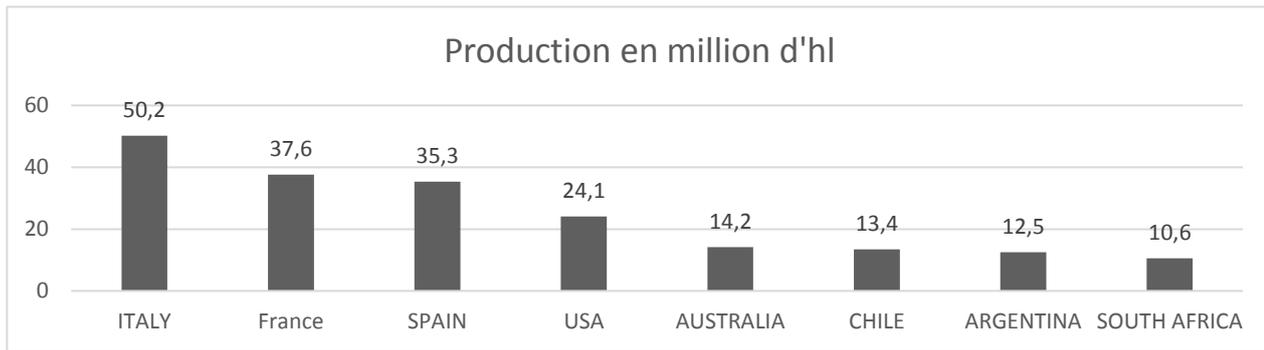
Annexe 15 - Réponse du prestataire GEODIS – extrait

Annexe 16 - Extraits du rapport RSE GEODIS 2021

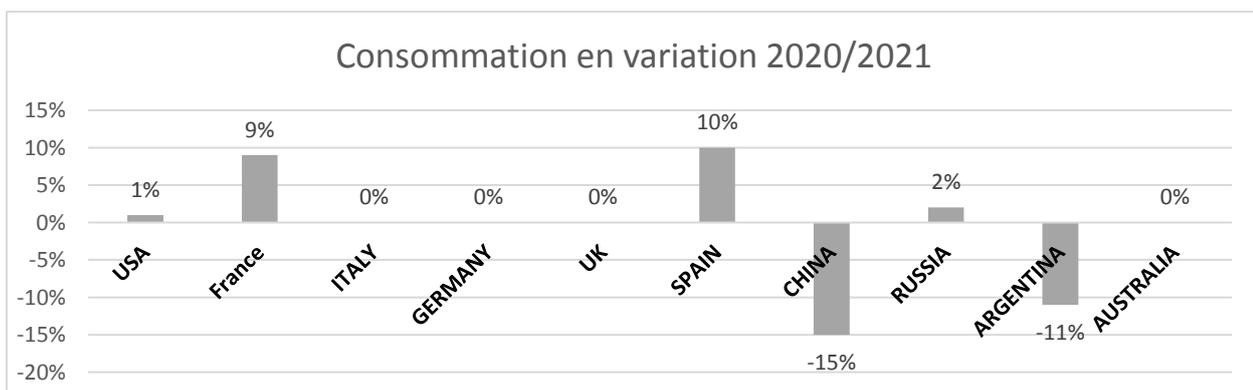
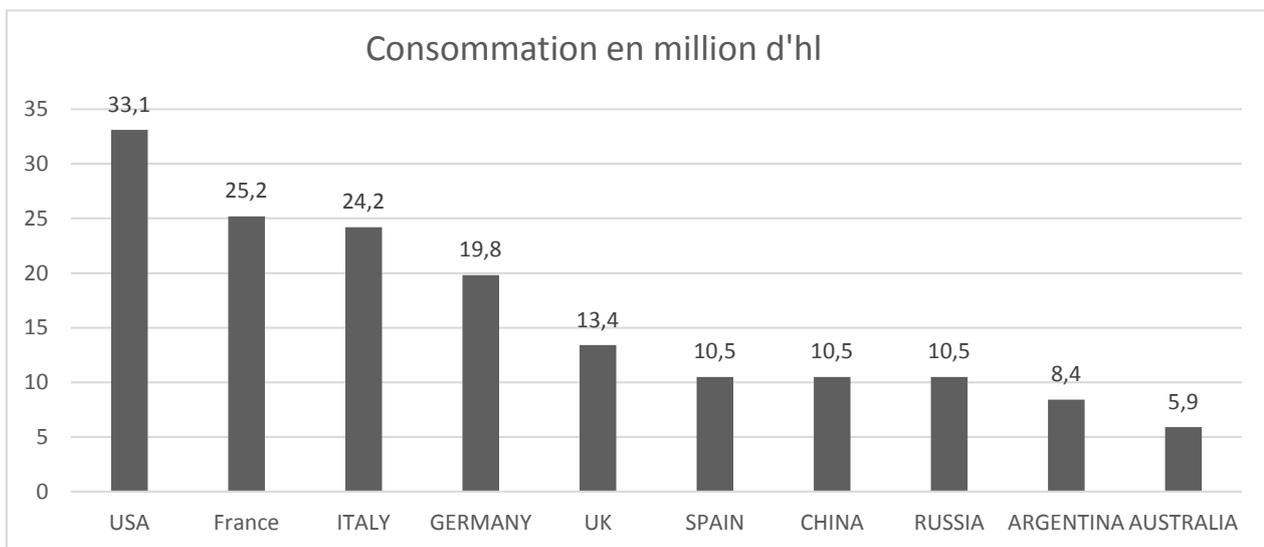
Annexe 1 - Tableau de bord du marché du vin

(Source : d'après données de l'Organisation Internationale de la vigne et du vin)

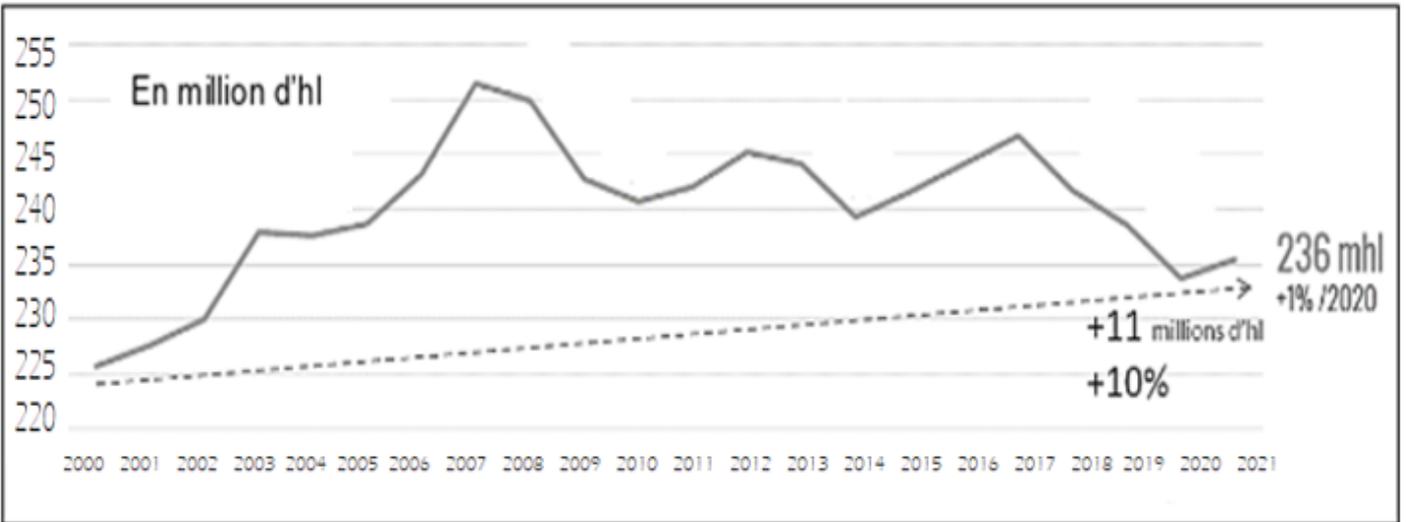
- Graphiques 1 et 2 : PRODUCTION DE VIN EN 2021**



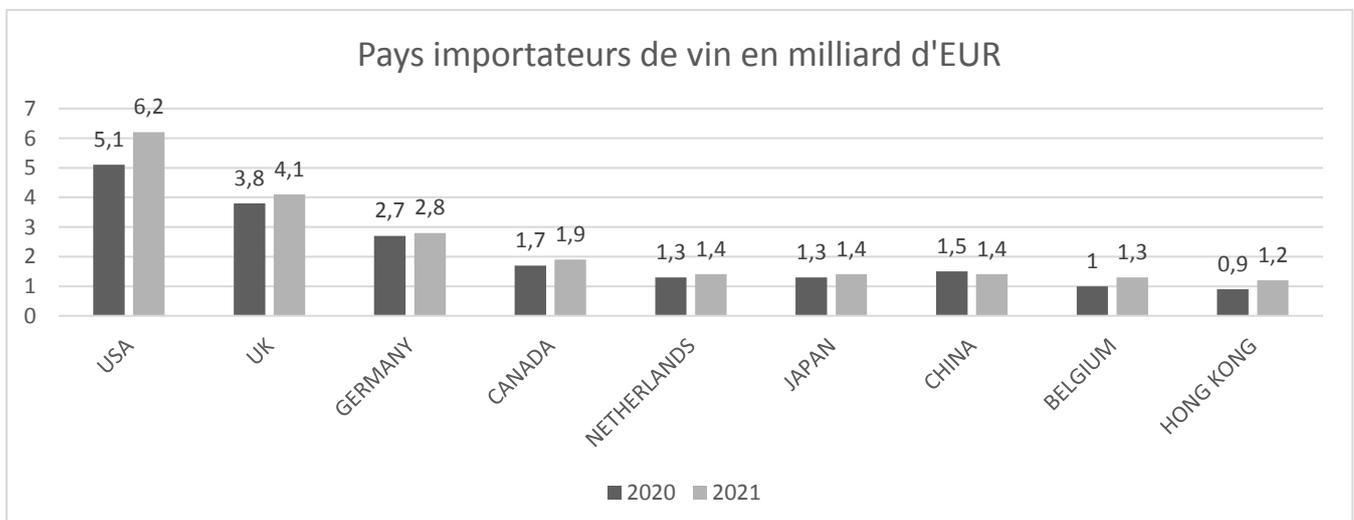
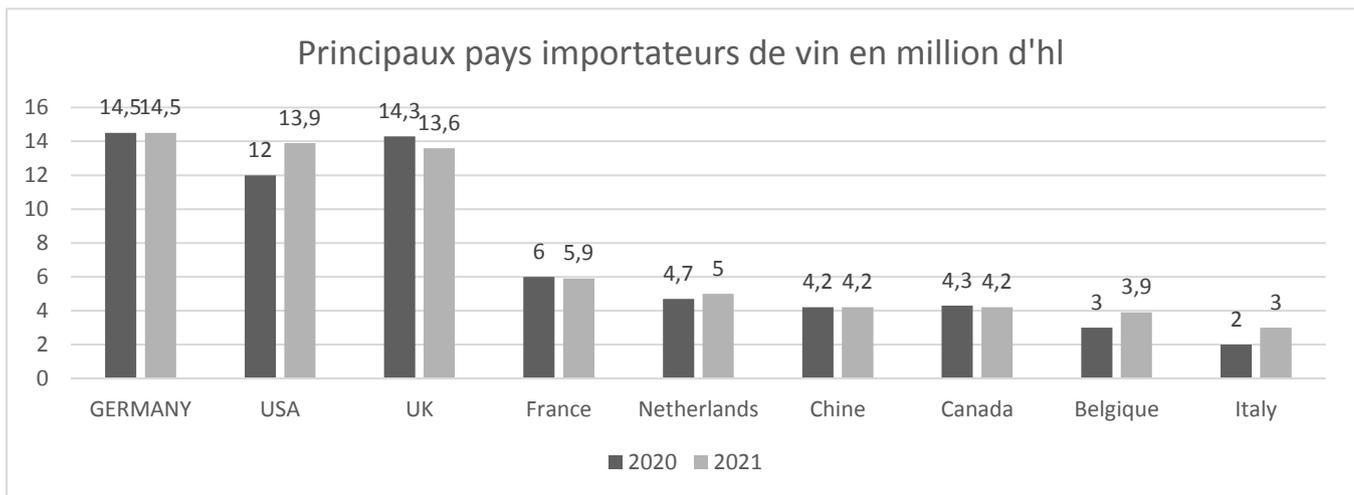
- Graphiques 3 4 et 5 : Consommation mondiale de vins et évolution en 2021**



Évolution de la consommation mondiale de vins



Graphiques 6 et 7 : Pays importateurs de vins



Annexe 2 - Résultat du Wine Trade Monitor

(Source : Dossier de presse **WINE TRADE MONITOR 2021**)

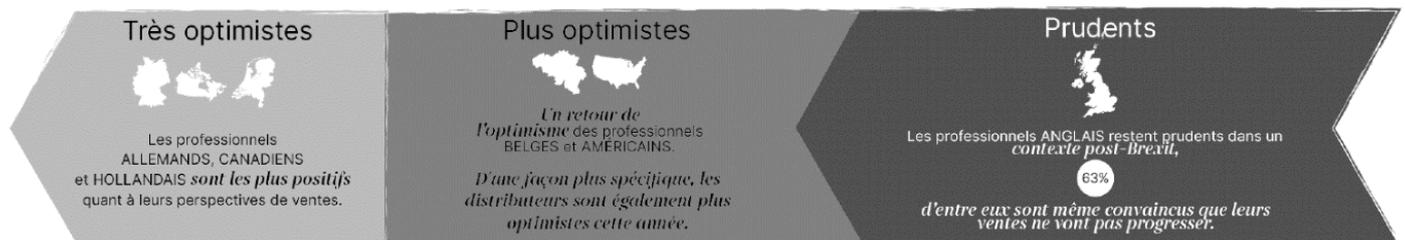
Sopexa révèle les résultats du Wine Trade Monitor. Cette neuvième édition présente les conclusions de l'étude internationale prospective décryptant les tendances et les perspectives du marché du vin à travers le monde.

[...]

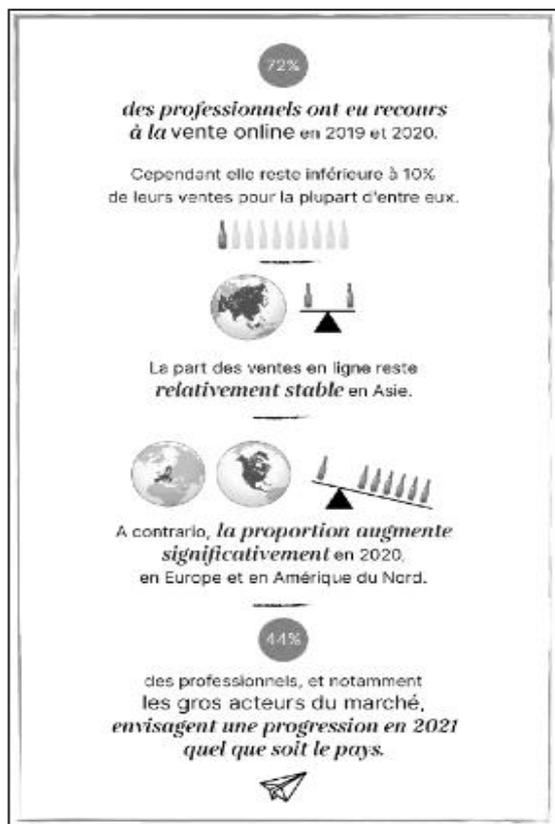
Les opérateurs retrouvent leur optimisme

D'une façon générale, les professionnels ont retrouvé leur optimisme sur tous les marchés. Si le Brexit et les taxes Trump avaient fortement inquiété les opérateurs en 2019, aujourd'hui 2/3 d'entre eux anticipent une progression de leurs propres ventes vers l'Amérique du Nord.

Les professionnels allemands, canadiens et hollandais sont les plus optimistes concernant la croissance de leur marché sur les 24 prochains mois. On note aussi une belle progression de l'état d'esprit de leurs confrères belges et américains.



Le bond de la vente en ligne



Les conditionnements les plus porteurs



La France reste l'origine la mieux perçue...

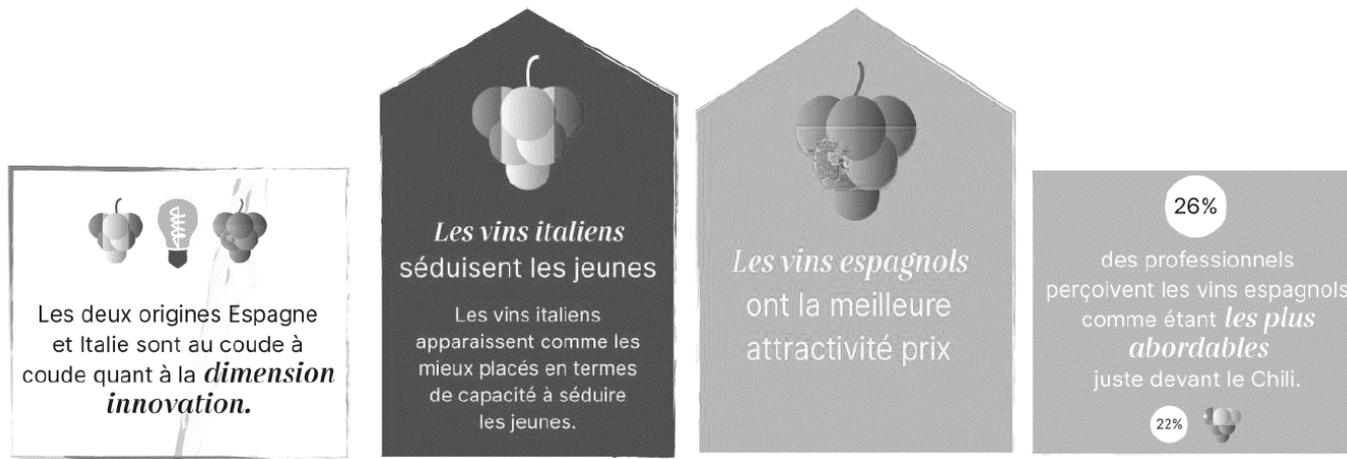
En termes d'image globale, la France reste l'origine la mieux perçue. Elle bénéficie de la meilleure image générale selon les professionnels (52%) de tous les pays interrogés, loin devant l'Italie (18%) et l'Allemagne (5%) qui la suivent dans le classement.

La France se positionne en tête des nombreuses caractéristiques testées.



... mais challengée par les vins italiens et espagnols dans certaines catégories

Seuls les critères « capacité à séduire les jeunes », « innovation » et « prix » sont davantage associés aux vins italiens ou espagnols.



Annexe 3 - Les chiffres clés de la filière vin

(Source : Vin&Société)

30%
DE LA COMMERCIALISATION
DES VINS PARTENT À L'EXPORT
DONT :



Année : 2020 / Source : FranceAgriMer

LES VINS & SPIRITUEUX SONT LE

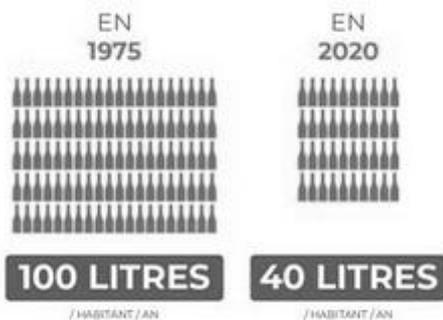
2^{ème}
SECTEUR D'EXPORTATION
EXCÉDENTAIRE FRANÇAIS



Année : 2021 / Source : CNIV



Année : 2017 / Source : Santé Publique France



Année : 2020 / Source : CNIV

LES EXPORTATIONS
DE VIN ET D'EAU-DE-VIE DE VIN
RAPPORTENT À LA FRANCE

15,5 MILLIARDS D'€



SOIT 1,9 MILLIARDS DE BOUTEILLES
EXPORTÉES DANS PLUS DE 200 PAYS

Année : 2021 / Source : CNIV

Les français pensent que la filière viticole
doit faire face à des défis :

« le réchauffement
climatique »



« la concurrence
des vins étrangers »



« les maladies
de vigne »



Année : 2019 / Source : IFOP

RÉPARTITION
PAR TYPE DE VIN EN VOLUME :



Année : 2020 / Source : CNIV

Annexe 4 - États-Unis : Quel impact la crise économique aura-t-elle sur la consommation d'alcool ?

(Source : Vitisphere, Sharon Nagel, 23/09/22)

La logique voudrait qu'en temps de crise économique, la consommation d'alcool, produit non essentiel, baisse. Mais selon une nouvelle étude du cabinet britannique IWSR, la corrélation n'est pas si évidente.

Les tensions économiques à travers le monde s'accroissent à l'approche de l'automne/hiver, alimentées par le spectre d'une crise énergétique majeure et des taux d'inflation qui ne cessent de grimper. De là à prévoir que les consommateurs réduiront leurs achats de boissons alcooliques il n'y a qu'un pas, que l'analyste IWSR ne franchit pas. Il faut dire qu'en matière de crises économiques, il y a des exemples assez récents qui offrent des éléments de réflexion, notamment celles des années 1991, 2001 et 2009 (avec une deuxième période de tension économique en 2011). Elles ont démontré que des facteurs externes sont également à l'œuvre pour déterminer les choix des consommateurs, comme l'illustre le marché américain.

En se basant sur les récessions antérieures, l'IWSR note qu'aux États-Unis, le meilleur prédicteur des volumes d'alcool consommés reste le PIB réel. Ainsi, une baisse de ce dernier en 1991 et 2009 a conduit à une régression de la consommation en volume, toutes boissons alcooliques confondues, tandis qu'une hausse du PIB en 2001 a été corrélée à une augmentation de la consommation d'alcool. Or, le FMI et l'OCDE prévoient pour 2022, une progression de l'ordre de 2,5% du PIB aux USA, suivie d'une augmentation bien moindre en 2023, mais d'une augmentation quand même.

La premiumisation, une tendance ancrée

Pour ce qui concerne l'impact potentiel de l'inflation – qui se situe actuellement autour de 8,5 % aux États-Unis – l'analyste affirme que son effet sur la consommation diffère selon les catégories. Si les volumes de spiritueux peuvent être impactés par une hausse des prix, l'impact sur le vin et la bière est moins prévisible. Cela s'explique, entre autres, par le fait que les spiritueux se vendent plus cher : si le prix de la bière augmente de 10 %, la hausse réelle reste contenue, souvent inférieure à un dollar, « *ce qui ne paraît pas trop préjudiciable à la décision d'achat du consommateur* », note l'IWSR. En revanche, dans le cas du vin et de la bière, les volumes semblent corrélés entre eux, en fonction des fluctuations de prix de chaque catégorie.

Plus globalement, la premiumisation de la consommation peut se montrer résiliente malgré une crise économique. De manière générale et en toute logique, les consommateurs ont tendance à se rabattre sur des produits standards pendant une crise, l'évolution des vins et spiritueux premium et ultra premium étant plus variable sur le plan des volumes. Si elle connaît souvent un ralentissement, elle reste globalement positive, note l'analyste. En revanche, l'année suivant une récession, ces derniers ont tendance à reprendre leur trajectoire de croissance normale. Ce qui fait dire à l'IWSR, que la premiumisation devrait se poursuivre pendant les années post-crise aux États-Unis, citant l'année 2011 et l'envolée de la premiumisation en exemple.

Annexe 5 - Caractéristiques des marchandises à stocker

| | |
|---|--|
|  | <p>Marchandise : Vin de Sauternes – Bouteilles de 75cl</p> <p>Emballage : Carton de 6 bouteilles triple cannelure</p> <p>Condition particulière : Les bouteilles doivent être couchées et chaque lit au même niveau (homogénéité de la palette)</p> <p>Masse brute d'une bouteille : 900 g</p> |
|  | <p>Marchandise : Vin de Bourgogne – Bouteilles de 75cl</p> <p>Emballage : Carton de 6 bouteilles triple cannelure</p> <p>Condition particulière : Les bouteilles doivent être couchées et chaque lit au même niveau (homogénéité de la palette)</p> <p>Masse brute d'une bouteille : 900 g</p> |
|  | <p>Type : palette Europe</p> <p>Dimensions : 800 x 1 200 x 100 (h) mm</p> <p>Poids : 15 kg</p> <p>Marquage NIMP 15*</p> <p>Contrainte de stockage :</p> <ul style="list-style-type: none">• poids maximum charge complète : 330 kg• hauteur maximum : 150 cm |

Source : auteurs

* *Le marquage NIMP15 : La norme internationale pour les mesures phytosanitaires no 15 intitulée « Règlementation des matériaux d'emballage en bois utilisés dans le commerce international » (NIMP 15) prévoit qu'une marque spécifique est apposée sur le matériau d'emballage en bois par des opérateurs professionnels dûment autorisés et contrôlés.*

Conditions de stockage du vin :

La stabilité de la température est l'élément principal de la préservation de la qualité gustative. Les conditions à respecter sont :

- une température idéale et permanente de conservation située entre 12 et 16°C
- un taux d'hygrométrie recommandé pour une conservation optimale est situé entre 70 et 75 %
- pas d'exposition à la lumière et aux UV
- limiter les vibrations et les secousses

Annexe 6 - Caractéristiques des emballages d'expédition – EUREKA LOGISTIQUE

Emballage conçu pour le transport de vin « Pak Wine » pour 6 bouteilles de 75cl



- Cartons agréés par les principaux transporteurs nationaux et internationaux.
- Dimensions extérieures 33 cm x 25 cm x 17 cm (L x l x h).
- Poids vide d'un carton : 300 g
- Mousse polyuréthane expansée (PU) inclus dans chaque carton pour le calage. (poids 100 g)

Source : Les auteurs

Annexe 7 - État des ventes réalisées à l'export

Le service commercial du Château La Beauté vous fournit l'état des ventes réalisées pour les deux dernières années civiles.

Les prévisions pour l'année à venir seront constantes et suivront donc l'évolution des ventes réalisées entre les deux derniers exercices comptables.

- Référence : SL - 75 – bouteille de Sauternes La Beauté 75cl (unité)

| N-2 | J | F | M | A | M | J | J | A | S | O | N | D |
|-----|------|------|------|------|------|------|------|------|------|------|------|------|
| | 2520 | 1980 | 1500 | 1500 | 1800 | 1980 | 1980 | 1980 | 2160 | 2520 | 3000 | 3000 |
| | | | | | | | | | | | | |
| N-1 | J | F | M | A | M | J | J | A | S | O | N | D |
| | 2940 | 2340 | 1800 | 1800 | 1980 | 2100 | 2100 | 2340 | 2580 | 2580 | 3300 | 3420 |

Le service commercial du Domaine de Beaune vous a communiqué leurs ventes réalisées sur les deux derniers exercices comptables.

- Référence BP – 75 – bouteille de Bourgogne du Domaine de Beaune 75 cl (unité)

| | |
|-----|-------|
| N-2 | 25800 |
| N-1 | 33000 |

L'embouteillage du vin se réalise après les vendanges et après un temps de vieillissement en fût. L'ensemble de la vendange est embouteillé en une seule fois sur une courte période, ce qui contraint les deux châteaux à stocker l'ensemble de la production en début de période, même si les ventes s'écoulent tout au long de l'année.

Une fois l'embouteillage effectué, chaque château emballe et conditionne sur palette la production annuelle.

Source : auteurs

Annexe 8 - Premier baromètre des usages numériques de la filière vitivinicole

(Source : Vin & Société Communiqué de presse Paris, 21 avril 2022)

Vin & Société, qui représente l'ensemble de la filière de la vigne et du vin, dévoile les résultats d'un baromètre qui offre un état des lieux de la digitalisation sur l'ensemble des étapes allant de la viticulture à la vente de vin. [...]

Comme le souligne Samuel Montgermont, Président de Vin & Société « nous n'avions pas jusqu'ici de données représentatives qui permettent de mesurer la digitalisation au niveau national et local, d'évaluer là où en sont les producteurs de vin par rapport au reste du monde agricole et de connaître les forces, les faiblesses, les besoins et les marges de progression. L'enjeu était de disposer d'un indicateur qui permette d'objectiver ces réalités ».

➤ Le digital suscite l'intérêt des acteurs du vin pour répondre à des enjeux de communication, de commercialisation et d'optimisation du travail de la vigne.

1er résultat marquant de ce baromètre, les acteurs de la filière perçoivent bien ce que le digital peut leur apporter pour remplir trois objectifs : communiquer sur leurs exploitations et leurs vins (75%), vendre leurs vins (58%) et optimiser le travail dans les vignes et au chai (35%).

Preuve de l'intérêt que le digital suscite, plus de la moitié (56%) des répondants déclarent vouloir se former au digital. Les acteurs souhaitent pouvoir mieux maîtriser la communication sur les réseaux sociaux (53%), mieux connaître les outils numériques dans la vigne et dans le chai (44%), les pratiques viticoles ayant un impact sur l'environnement (35%) et la gestion des logiciels graphiques et retouches photos (31%), et enfin apprendre à mieux développer leur site e-commerce (29%).

Le développement de la digitalisation se manifeste également par tout un ensemble de réalités concrètes :

| | |
|-------------------------------|--|
| Focus VITICULTURE | <ul style="list-style-type: none"> • 52% des acteurs utilisent des outils connectés sur leur vignoble. Les outils les plus utilisés sont la station météo connectée (30%) et les outils d'aides à la prévision de maladie (26%) ; • 30% des acteurs sont intéressés par l'utilisation de drones dans les vignes. |
| Focus ÉQUIPEMENT & LOGISTIQUE | <ul style="list-style-type: none"> • 60% des acteurs sont intéressés par les logiciels de traçabilité / gestion parcellaires • 60% d'entre eux utilisent 1 à 3 applications digitales. 55% font un suivi digital des livraisons. |
| Focus COMMERCIALISATION | <ul style="list-style-type: none"> • 82% des acteurs sondés disposent d'un site internet dédié à leur activité. • 40% d'entre eux disposent aussi d'un site e-commerce |

| | |
|------------------------|---|
| Focus COMMUNICATION | <ul style="list-style-type: none"> • 21% des répondants ont du personnel dédié à la communication digitale ; • Les réseaux sociaux sont devenus le 3ème outil de communication principal utilisé par les acteurs du vin (au même niveau que le téléphone et derrière l'email et la visite au domaine) ; • 75% sont présents sur au moins un réseau social, majoritairement Facebook. |
|------------------------|---|

➤ **De réelles disparités dans la digitalisation entre les activités et selon la taille des exploitations.**

Le score global de 47pts/100 pour l'ensemble du vignoble français cache cependant des différences significatives, en tout premier lieu selon les fonctions/activités concernées :

- Avec un score de 40pts/100, la viticulture paraît comme l'activité la moins « digitalisée ». Plusieurs explications : investissements parfois lourds pour de petites exploitations, acteurs qui se sentent moins concernés par le numérique et manifestent plus d'intérêt pour les enjeux environnementaux, etc. ;
- A noter que seulement 46% des répondants ont une connexion Internet dans leurs vignes et dans leurs bureaux. Un réel enjeu du maillage de l'infrastructure Internet en France est à prendre en compte pour pouvoir développer les activités numériques.
- Les activités liées à la communication et la commercialisation ont des scores plus élevés de 47pts et 48pts /100, le digital étant souvent associé à l'intérêt commercial qu'il peut procurer. Les activités liées à l'équipement & la logistique est la catégorie la plus « mature » en matière de digital, avec un score de 52pts/100.

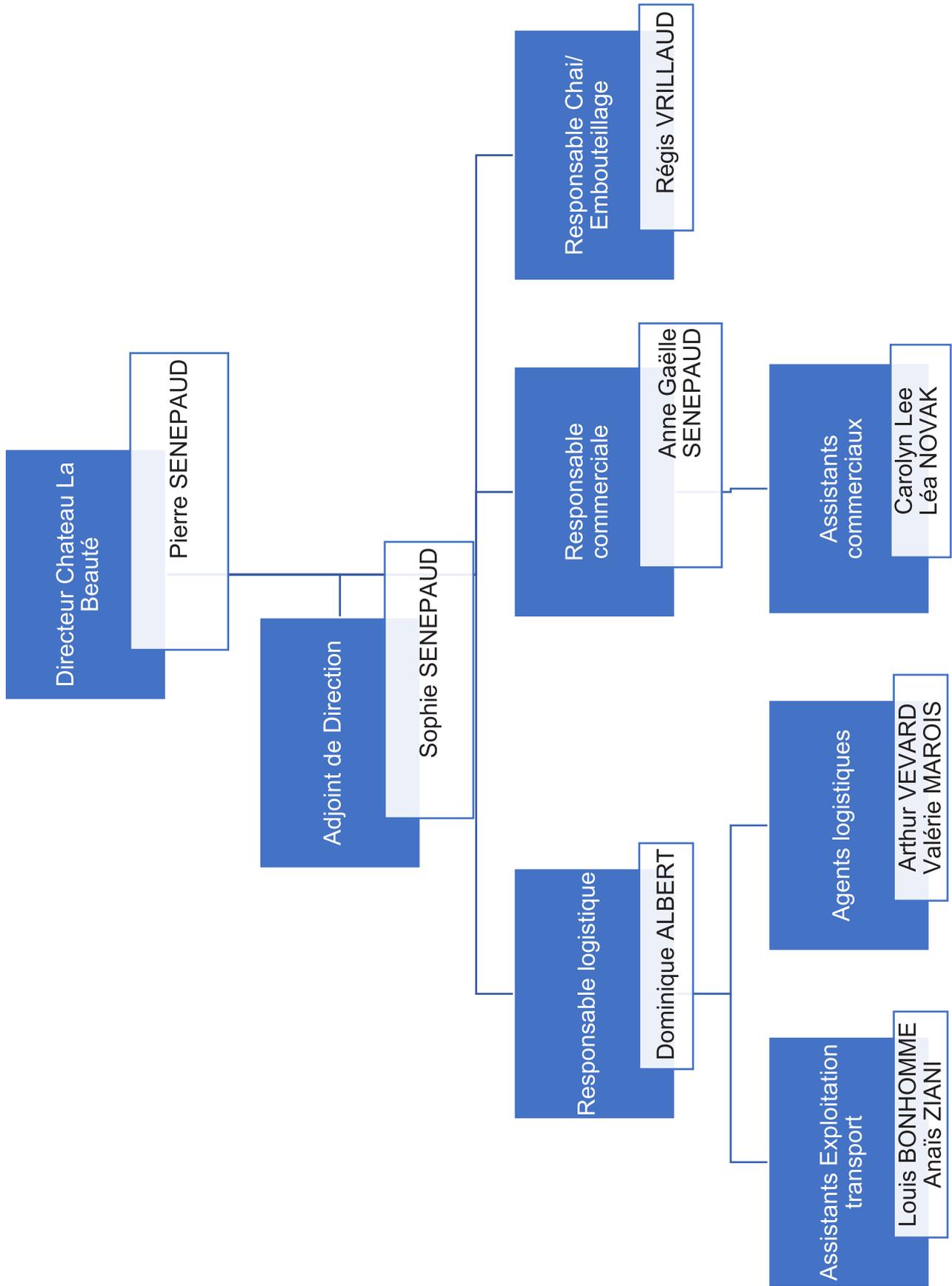
La taille des exploitations est également une variable importante en matière de digitalisation : plus celle-ci est grande, plus le score est élevé. Les exploitations de plus de 50 hectares ont ainsi un score moyen de 56pts/100, celles comprises entre 26 et 50 hectares affichent un score de 50pts/100, celles comprises entre 6 et 25 hectares ont un score de 44pts/100. Les exploitations de moins de 5 hectares ont le score le plus faible, à 37pts/100.

➤ **Des freins à la digitalisation clairement identifiés et un vrai besoin d'avancer sur la formation.**

Le baromètre Vin & Société sur les usages numériques permet également de comprendre les freins existants à la digitalisation : le manque de temps est cité à toutes les étapes de production et de la vente de vin. Le manque de ressources financières arrive en 2ème position. Et encore 1/4 des répondants ne perçoit pas l'intérêt du digital dans leurs activités.

Pour Samuel Montgermont, président de Vin & Société, « ce 1er baromètre nous dévoile le visage d'une filière qui a pris le tournant du digital et qui s'intéresse énormément aux bénéfices rendus possibles par cette révolution. Place désormais aux actions, en particulier en matière de formation, pour capitaliser sur nos forces et répondre aux besoins identifiés par notre enquête. Nous donnons rendez-vous dans 4 ans pour notre prochain baromètre ».

Annexe 9 - Organigramme hiérarchique Château La Beauté et fils



Annexe 10 - Cour de cassation, civile, Chambre sociale, 17 avril 2019 – extraits

-Sur le moyen unique :

Attendu, selon les arrêts attaqués (Rennes, 10 mars 2017), que Mmes L..., Y..., G..., R..., J... et D... ont été engagées par la société le Bouquet nantais et exerçaient respectivement en dernier lieu à Nantes les fonctions d'assistantes commerciales, d'assistante de direction, d'assistante marketing, de responsable de fabrication et d'employée libre-service ; que le 12 mai 2012, la société Le Bouquet nantais a cédé son activité de vente et de commercialisation de fleurs par internet à la société Bloom Trade, avec effet au 14 mai 2012, et le contrat de travail des salariées a été transféré au profit de cette dernière ; que le 14 mai 2012, la société Bloom Trade a proposé la modification du lieu d'exécution du contrat de travail à Orléans aux salariées qui lui ont notifié leur refus ; que les salariées ont été licenciées pour refus de modification du lieu d'exécution de travail ; que contestant le motif personnel de leur licenciement, elles ont saisi la juridiction prud'homale pour voir dire leur licenciement dénué de cause réelle et sérieuse et obtenir diverses indemnités ; [...]

Attendu que l'employeur fait grief aux arrêts de dire que le licenciement de Mmes L..., Y..., G..., R..., J... et D... doit être requalifié en licenciement économique et qu'il est dépourvu de cause réelle et sérieuse, de le condamner à leur verser diverses sommes à titre de dommages-intérêts pour licenciement sans cause réelle et sérieuse ainsi qu'au titre de l'article 700 du code de procédure civile alors, selon le moyen [...]

Mais attendu, d'une part, que lorsque l'application de l'article L. 1224-1 du code du travail entraîne une modification du contrat de travail autre que le changement d'employeur, le salarié est en droit de s'y opposer et, d'autre part, que la rupture résultant du refus par le salarié d'une modification de son contrat de travail, proposée par l'employeur pour un motif non inhérent à sa personne, constitue un licenciement pour motif économique ;

Et attendu que la cour d'appel, qui a constaté que la modification du contrat de travail des salariées s'inscrivait dans la volonté de l'entreprise de ne conserver qu'un seul lieu de production dans le but de réaliser des économies, que l'objectif affiché était la pérennisation de son activité internet et que le motif réel du licenciement résultait donc de la réorganisation de la société cessionnaire Bloom Trade à la suite du rachat d'une branche d'activité de la société le Bouquet nantais, en a exactement déduit, sans être tenue de répondre à un moyen que les termes de la lettre de licenciement rendaient inopérant, que le licenciement avait la nature juridique d'un licenciement économique, ce dont il résultait qu'ayant été prononcé pour motif personnel, il était dépourvu de cause réelle et sérieuse ;

D'où il suit que le moyen n'est pas fondé ;

PAR CES MOTIFS : REJETTE les pourvois ; Condamne la société Bloom trade aux dépens ; Vu l'article 700 du code de procédure civile, condamne la société Bloom Trade à payer à Mmes L..., Y..., G..., R..., J... et D... la somme de 400 euros chacune ; Ainsi fait et jugé par la Cour de cassation, chambre sociale, et prononcé par le président en son audience publique du dix-sept avril deux mille dix-neuf.

Annexe 11 : Article L1224-1 du code du travail

« Lorsque survient une modification dans la situation juridique de l'employeur, notamment par succession, vente, fusion, transformation du fonds, mise en société de l'entreprise, tous les contrats de travail en cours au jour de la modification subsistent entre le nouvel employeur et le personnel de l'entreprise. »

Annexe 12 - Grille tarifaire transport routier utilisée par le service transport

GARONNE TRANSPORTS Transport et Messagerie

| DPT | PRIX HT en € forfaitaire à l'envoi jusqu'à 100 kg | | | | | | | | | | PRIX HT en € aux 100 kg | | | |
|-----|---|---------|---------|---------|---------|---------|---------|---------|---------|----------|-------------------------|------------------|-------------------|-------------------|
| | 1 à 10 | 11 à 20 | 21 à 30 | 31 à 40 | 41 à 50 | 51 à 60 | 61 à 70 | 71 à 80 | 81 à 90 | 91 à 100 | de 101 à 500 kg | de 501 à 1000 kg | De 1001 à 2000 kg | De 2001 à 3000 kg |
| 01 | 13,30 | 16,80 | 20,30 | 23,80 | 27,30 | 30,80 | 34,30 | 37,80 | 41,30 | 44,80 | 44,80 | 41,00 | 36,25 | 30,15 |
| ... | | | | | | | | | | | | | | |
| 16 | 20,20 | 23,90 | 27,60 | 31,30 | 35,00 | 38,70 | 42,40 | 46,10 | 49,80 | 53,50 | 53,50 | 49,70 | 45,80 | 41,66 |
| 17 | 17,40 | 19,48 | 21,56 | 23,64 | 25,72 | 27,80 | 29,88 | 31,96 | 34,04 | 36,12 | 36,12 | 32,32 | 27,66 | 24,10 |
| ... | | | | | | | | | | | | | | |
| 23 | 15,10 | 17,62 | 20,14 | 22,66 | 25,18 | 27,70 | 30,22 | 32,74 | 35,26 | 37,78 | 37,78 | 33,98 | 28,60 | 25,17 |
| 24 | 16,20 | 17,18 | 18,16 | 19,14 | 20,12 | 21,10 | 22,08 | 23,06 | 24,04 | 25,02 | 25,02 | 21,22 | 18,79 | 14,70 |
| 25 | 15,00 | 16,75 | 18,50 | 20,25 | 22,00 | 23,75 | 25,50 | 27,25 | 29,00 | 30,75 | 30,75 | 26,95 | 20,66 | 16,90 |
| ... | | | | | | | | | | | | | | |
| 76 | 17,80 | 20,32 | 22,84 | 25,36 | 27,88 | 30,40 | 32,92 | 35,44 | 37,96 | 40,48 | 40,48 | 36,68 | 30,50 | 25,22 |
| ... | | | | | | | | | | | | | | |
| 95 | 20,20 | 23,90 | 27,60 | 31,30 | 35,00 | 38,70 | 42,40 | 46,10 | 49,80 | 53,50 | 53,50 | 49,70 | 45,80 | 41,66 |

Renseignements complémentaires :

- Masse arrondie au kg supérieur.
- À partir de 100 kg, les masses sont arrondies aux 10 kg supérieurs jusqu'à 1 tonne et aux 100 kg au-delà.
- Minimum de taxation par m³ = 300 kg.
- Frais de traitement : 8 € par envoi en port payé ; 15 € en port dû
- Frais de contre-remboursement : 20 € par envoi
- Assurance : 0,55 % ad valorem.
- Ces tarifs s'entendent au départ du département de la Gironde, domicile-domicile et hors taxes.
- « Payant pour » applicable aux envois égaux ou supérieurs à 100 kg.

Source : auteurs

Annexe 13 - Grille tarifaire aérienne utilisée par le service transport

Date of Quote : 21-July-2022

| Quotation Charges | | | | |
|--|------------------------|--------------|----------|--------|
| Paris – Cdg Air, France to New York, John Fitzgerald Kennedy | | | | |
| Pickup Charges: Paris - Cdg Air (Pick-up from ...) | | | | |
| Charge Name | Unit of Measurement | Weight Break | Currency | Rate |
| Pick Up via Truck – FR Zone 1 | Minimum (Per Shipment) | | EUR | 45,00 |
| | Per Kilogram | | | |
| | Per Kilogram | >500 | EUR | 0,34 |
| | Per Kilogram | >1000 | EUR | 0,25 |
| | Per Kilogram | >3000 | EUR | 0,21 |
| | Per Kilogram | >5000 | EUR | 0,21 |
| Origin Charges: France | | | | |
| Charge Name | Unit of Measurement | Weight Break | Currency | Rate |
| Org. Administrative Handling – (OADM) | Per Shipment | | EUR | 56,00 |
| Org. Terminal Handling – Forwarder – (OTHF) | Minimum (Per Shipment) | | EUR | 17,00 |
| | Per Kilogram | | EUR | 0,21 |
| Export Customs Clearance – (OCLE) | Per Entry | | EUR | 76,00 |
| Freight Charges: Paris - Cdg Air – New York AIR | | | | |
| Charge Name | Unit of Measurement | Weight Break | Currency | Rate |
| Freight (FRT) | Minimum (Per Shipment) | M | EUR | 55,00 |
| | Per Kilogram | N | EUR | 1,50 |
| | Per Kilogram | >500 | EUR | 1,30 |
| | Per Kilogram | >1000 | EUR | 1,10 |
| | Per Kilogram | >3000 | EUR | 0,80 |
| | Per Kilogram | >5000 | EUR | 0,50 |
| Cargo Screening Fee | Minimum (Per Shipment) | | EUR | 32,00 |
| | Per Kilogram | | EUR | 0,19 |
| Fuel Surcharge (MSFC) | Minimum (Per Shipment) | | EUR | 0,00 |
| | Per Kilogram | | EUR | 0,85 |
| Security Surcharge | Minimum (Per Shipment) | | EUR | 0,00 |
| | Per Kilogram | | EUR | 0,15 |
| Mainleg Security Filing Fee | Per Shipment | | EUR | 27,00 |
| Destination Charges: New York | | | | |
| Charge Name | Unit of Measurement | Weight Break | Currency | Rate |
| Dest. Administrative Handling | Per Shipment | | USD | 65,00 |
| Delivery Charges: New York (Delivery to JFK) | | | | |
| Charge Name | Unit of Measurement | Weight Break | Currency | Rate |
| Delivery - JFK | Minimum (Per Shipment) | | USD | 100,00 |
| | Per Kilogram | | USD | 0,53 |

1 USD = 0,88 EUR

Tout envoi sera taxé sur une base minimum de 6 dm³/kg
(arrondir la masse taxable au ½ kg supérieur).
Règle du payant-pour.

Source : auteurs

Annexe 14 - Grille tarifaire maritime utilisée par le service transport

Tarifcation LCL Europe vers :

| Taux standard toutes marchandises sauf marchandises dangereuses | LCL USD |
|--|------------------------|
| Chine ⁽¹⁾ | 25,00 W/M* (Min. 2 UP) |
| Japon ⁽¹⁾ | 45,00 W/M* (Min. 2 UP) |
| États-Unis ⁽¹⁾ | 60,00 W/M * (Min 2 UP) |

(1) Tarifs W/M all in = BAF & CAF inclus, THC en sus

* W/M : Weight/Measurement : Unité Payante (UP)

Il y a lieu d'ajouter les frais d'emportage ainsi que tous les autres frais et les éventuelles surcharges.

- ✓ Sécurité portuaire (ISPS) : 3 EUR/BL
- ✓ Frais de B/L : 20 EUR/BL (40 EUR si établissement sous crédit documentaire)
- ✓ Intervention douane/export : 40 EUR/document
- ✓ THC selon le tableau ci-dessous

Les frais de manutention portuaire s'appliquent aux ports de chargement en fonction des conditions tarifaires de chaque port ci-dessous.

| | | FCL 20' Dry / 40' Dry par conteneur | LCL par UP (MM 1 UP) |
|----------------------|------|--|-------------------------|
| Anvers | EURO | 230 | 30 |
| Le Havre (76) | EURO | 260 | 32 |

| | | FCL | LCL |
|-----------------|-----|-----|-----|
| New York | USD | 175 | 24 |
| Seattle | USD | 190 | 25 |

1 USD = 0,88 EUR

Source : auteurs

Annexe 15 - Réponse du prestataire GEODIS - EXTRAIT

[...] Réponse à votre demande de prestations logistiques

Nous proposons de localiser vos produits dans notre base logistique proche de l'aéroport Paris-Vatry (51).

[...] Réponse à votre demande de cotation transport d'un envoi test

Rappel des caractéristiques de l'envoi :

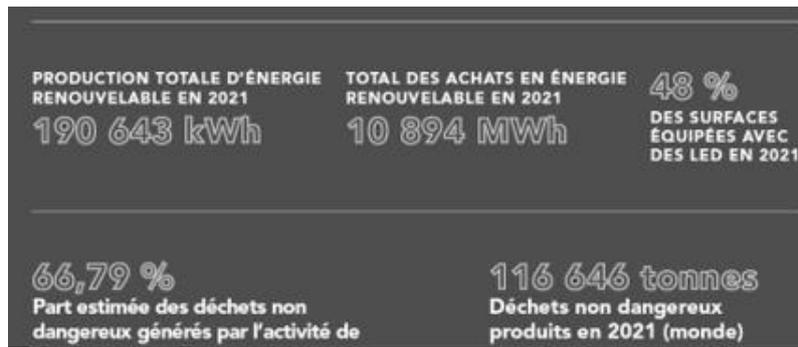
- Envoi régulier toutes les semaines de 225 cartons de vins
- Dimensions des cartons 33 cm x 25 cm x 17 cm (L x l x h)
- Poids brut moyen d'un carton 6 kg
- Valeur EXW Château La Beauté : 16 €
- Envoi depuis vos locaux sur 4 palettes euros de 1,35 m de hauteur, filmées, à destination de New-York - JFK, avec passage par la nouvelle implantation de votre entrepôt logistique situé à Vatry pour dépalettisation et dédouanement export.

Proposition de prix :

Valeur DPU New-York – JFK : 19 €

Source : auteurs

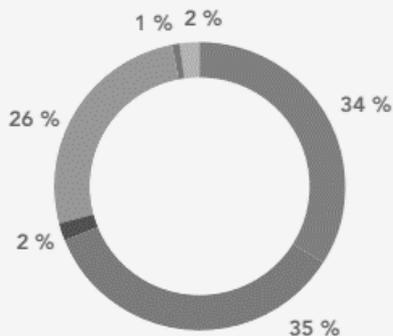
Annexe 16 - Extraits du rapport RSE GEODIS 2021



ÉMISSIONS DE CO₂e DE GEODIS PAR SCOPE

(en tonnes CO₂e – Scopes 1, 2 et 3 – Périmètre monde – 2019-2020-2021)

Correspondance GRI4-EN15, GRI4-EN16, GRI4-EN17



| | 2019 | 2020 | 2021 | Répartition 2021 |
|--------------|------------------|------------------|------------------|------------------|
| SCOPE 1 | 192 779 | 167 534 | 208 482 | 4 % |
| SCOPE 2 | 92 325 | 79 732 | 84 101 | 2 % |
| SCOPE 3 | 5 020 653 | 4 193 222 | 4 764 715 | 94 % |
| Total | 5 305 757 | 4 440 488 | 5 057 298 | 100 % |

5 057 298
tonnes CO₂e

- Transport routier
- Transport aérien
- Transport ferroviaire
- Transport maritime
- Autres (déchets, émissions indirectes associées à l'énergie + émissions liées aux déplacements professionnels)
- Immobilier

PRODUCTION TOTALE D'ÉNERGIE RENEUVABLE EN 2021

190 643 kWh

TOTAL DES ACHATS EN ÉNERGIE RENEUVABLE EN 2021

10 894 MWh

48 %

DES SURFACES ÉQUIPÉES AVEC DES LED EN 2021

66,79 %

Part estimée des déchets non dangereux générés par l'activité de GEODIS valorisés en 2021 (monde)

116 646 tonnes

Déchets non dangereux produits en 2021 (monde)

ÉVOLUTION DES ÉMISSIONS DE CO₂e DE GEODIS

(en tonnes CO₂e – Scopes 1 et 2 – Périmètre monde)

Correspondance GRI4-EN15, GRI4-EN16, GRI4-EN17

| | 2019 | 2020 | 2021 |
|----------------------|----------------|----------------|----------------|
| SCOPE 1 | | | |
| France | 136 048 | 121 312 | 155 107 |
| Europe (hors France) | 34 742 | 29 014 | 28 043 |
| Reste du monde | 21 989 | 17 207 | 25 332 |
| Total scope 1 | 192 779 | 167 534 | 208 482 |
| SCOPE 2 | | | |
| France | 3 490 | 3 083 | 3 317 |
| Europe (hors France) | 26 163 | 15 960 | 16 336 |
| Reste du monde | 62 672 | 60 688 | 64 448 |
| Total scope 2 | 92 325 | 79 732 | 84 101 |

TONNES DE CO₂e ÉVITÉES DU FAIT DU REPORT MODAL ROUTE VERS RAIL

2019

17 026 tonnes

2020

14 469 tonnes

2021

13 600 tonnes

ÉMISSIONS DE CO₂e DE GEODIS PAR MÉTIER

(en tonnes CO₂e – Scopes 1, 2 et 3 – Périmètre monde – 2019-2020-2021)

| | 2019 | 2020 | 2021 |
|-------------------------------------|------------------|------------------|------------------|
| SCOPE 1 | | | |
| Siège & Holdings | 263 | 158 | 23 926 |
| Distribution & Express | 67 869 | 62 881 | 64 577 |
| Road Transport | 85 566 | 74 605 | 75 967 |
| Freight Forwarding | 3 222 | 2 651 | 8 352 |
| Supply Chain Optimization | 75 | 37 | 44 |
| Logistique Contractuelle | 14 524 | 11 352 | 12 541 |
| Logistique Contractuelle États-Unis | 21 260 | 15 849 | 23 075 |
| Total scope 1 | 192 779 | 167 534 | 208 482 |
| SCOPE 2 | | | |
| Siège & Holdings | 147 | 44 | 133 |
| Distribution & Express | 2 566 | 1 751 | 1 626 |
| Road Transport | 10 059 | 1 371 | 1 477 |
| Freight Forwarding | 11 085 | 10 175 | 11 015 |
| Supply Chain Optimization | 547 | 619 | 483 |
| Logistique Contractuelle | 18 970 | 18 422 | 19 261 |
| Logistique Contractuelle États-Unis | 48 951 | 47 350 | 50 106 |
| Total scope 2 | 92 325 | 79 732 | 84 101 |
| SCOPE 3 | | | |
| Transport aérien sous-traité | 2 134 781 | 1 623 524 | 1 780 680 |
| Transport ferroviaire sous-traité | 56 713 | 71 254 | 110 971 |
| Transport maritime sous-traité | 1 372 246 | 1 148 399 | 1 309 645 |
| Transport routier sous-traité | 1 378 005 | 1 291 096 | 1 530 810 |
| Autres | 78 906 | 58 950 | 32 609 |
| Total scope 3 | 5 020 653 | 4 193 222 | 4 764 715 |



Les émissions CO₂e de l'avion-cargo GEODIS en 2021 ont été intégrées dans le total Siège & Holdings

SCOPE 1 : émissions directes provenant des sources fixes ou mobiles (combustion de gaz et de carburant)

SCOPE 2 : émissions indirectes associées à la production d'électricité

SCOPE 3 : toutes les émissions indirectes (non incluses dans les scopes 1 et 2)

ÉVOLUTION DES CERTIFICATIONS DES SITES GEODIS

| | 2019 | 2020 | 2021 |
|------------------------------|------------|------------|------------|
| Nombre total de sites | 841 | 813 | 855 |
| Certifiés ISO 9001 | 565 | 536 | 524 |
| Certifiés ISO 14001 | 296 | 302 | 295 |
| Certifiés ISO 45001 | 234 | 235 | 243 |

TRIPLE CERTIFICATIONS QSE
(nombre total de sites)

2019
220 sites
26 %

2020
232 sites
28 %

2021
237 sites
28 %

PART DES TRAVAILLEURS EN SITUATION DE HANDICAP

(en pourcentage d'ETP)

| | 2019 | 2020 | 2021 |
|---------------|-------------|-------------|-------------|
| GEODIS | 2,61 | 3,30 | 3,01 |
| France | 4,60 | 4,81 | 4,85 |

RÉPARTITION FEMMES-HOMMES EN 2021

(en pourcentage d'ETP – Périmètre monde)

| | Hommes | Femmes |
|---|--------------|--------------|
| GEODIS | 60,69 | 39,31 |
| SIÈGE & HOLDINGS | 48,07 | 51,93 |
| DISTRIBUTION & EXPRESS | 76,14 | 23,86 |
| ROAD TRANSPORT | 73,72 | 26,28 |
| FREIGHT FORWARDING FRANCE | 50,30 | 49,70 |
| FREIGHT FORWARDING | 52,65 | 47,35 |
| SUPPLY CHAIN OPTIMIZATION | 53,30 | 46,70 |
| AMÉRIQUES | 52,86 | 47,14 |
| ASIE-PACIFIQUE | 50,69 | 49,31 |
| EUROPE DU NORD, DE L'EST ET CENTRALE | 63,31 | 36,69 |
| EUROPE DE L'OUEST, MOYEN-ORIENT ET AFRIQUE | 61,24 | 38,76 |

SÉCURITÉ : TAUX DE FRÉQUENCE DES ACCIDENTS DU TRAVAIL (Périmètre monde) correspondance GRI4-LA7

